



**Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés (LDCIII)**

Bruxelles, 14-20 mai 2001

**PROPOSITIONS D'ACTION DU BIT
("DELIVERABLES")**

Développement des ressources humaines et emploi

Programme de création d'emplois.....	1
Développement économique local et développement du commerce international dans les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP).....	6

Programme de création d'emplois

- Lieu:** Divers PMA
- Agence d'exécution:** Bureau international du Travail (BIT) et organisations partenaires pour les différentes composantes
- Sommaire:** Cette proposition repose sur un ensemble de mesures développées par le PNUD et le BIT (Programme « des Emplois pour l'Afrique »), qui sont liées entre elles et se renforcent mutuellement, et qui portent sur la réduction de la pauvreté par la création d'emplois. Ce « Deliverable » aura pour objectif de formuler un programme national d'action pour chaque PMA concerné et de mettre en œuvre les différentes mesures sélectionnées par chacun d'eux. La liste des éléments destinés à soutenir les programmes nationaux de réduction de la pauvreté par l'obtention et la consolidation d'une croissance basée sur la création d'un grand nombre d'emplois est la suivante:
1. Infrastructure à forte intensité d'emplois ;
 2. Développement des compétences et formation professionnelle (pour les jeunes en particulier) ;
 3. Promotion du travail indépendant par le soutien aux nouvelles entreprises (et aux femmes entrepreneurs en particulier) ;
 4. Emploi coopératif ;
 5. Accès aux services financiers ;
 6. Systèmes d'information relatifs au marché du travail.

Chaque PMA choisira dans cette liste les éléments qu'il lui convient, et qui seront adaptés aux spécificités locales. Ces activités seront étroitement liées au processus PSRP, attendu que la création d'emplois est considérée comme un élément crucial de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Budget: Varie selon les éléments sélectionnés – US\$ 3 millions en moyenne par PMA impliqué

Justification

La création d'emplois figure au nombre des priorités des PMA :¹ l'emploi est le vecteur qui transforme la croissance en revenus. Ainsi, pour que la croissance contribue à réduire la pauvreté, elle doit être liée à la création d'emplois.

Depuis 1980, soit depuis plus de vingt ans, on constate que l'emploi dans les PMA passe du secteur public au secteur privé, aux entreprises de petite envergure et aux micro-entreprises. Le secteur privé formel n'a toutefois pas été à même de compenser la perte d'emplois du secteur public. C'est ainsi que le secteur informel est devenu une source alternative d'emplois, tant pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail que pour les anciens employés du secteur public. Cette évolution est aujourd'hui l'une des principales caractéristiques des marchés urbains du travail en Afrique sub-saharienne, et dans les PMA en particulier.

Pour obtenir une croissance à forte intensité d'emplois et ainsi contribuer à lutter contre la pauvreté, il faut une gestion macro-économique saine qui permette une croissance durable. Trois secteurs doivent en outre faire l'objet d'une attention particulière :

1. La conception et l'application de mesures et programmes nationaux d'investissement à forte intensité d'emplois;
2. Le renforcement des qualifications de la main-d'œuvre, surtout pour la rendre plus compétitive. L'accent doit être placé en particulier sur les femmes et sur les jeunes : il s'agit de les armer des compétences nécessaires à générer des emplois et soutenir le développement économique.
3. Le soutien à la création et au développement des petites et moyennes entreprises, coopératives comprises, ainsi qu'au travail indépendant, grâce à un dosage judicieux entre conseils, formation, services financiers (micro-finance) et services d'aide au développement des entreprises.

Le travail accompli dans chacun de ces trois domaines bénéficie aux deux autres, et c'est pourquoi on envisage de les réunir au sein de Programmes nationaux de Création d'Emplois fortement inspirés des stratégies et mesures nationales pour la réduction de la pauvreté, tel que le processus PRSP. L'expérience du BIT a montré que c'est là le meilleur moyen, c'est-à-dire le plus approprié et le plus efficace, de générer des revenus et créer des possibilités de travail, en tenant compte du potentiel de créations d'emplois aussi bien à court qu'à long terme. Les programmes d'investissement à forte intensité d'emplois débouchent sur un nombre considérable d'emplois à court terme, alors que les autres éléments (formation professionnelle et soutien aux petites entreprises, par exemple) débouchent sur des emplois à plus long terme.

¹ Si l'emploi est considéré par la plupart comme l'un des moyens les plus efficaces pour sortir de la pauvreté, il faut préciser que pour que la croissance de l'emploi contribue de manière efficace à réduire la pauvreté, elle doit être le fruit d'une croissance de la production. Une croissance de l'emploi qui n'aurait pas ses racines dans une forte croissance de la production ne saurait conduire à une réduction durable de la pauvreté. Cela dit, si la croissance est un facteur indispensable de la lutte contre la pauvreté, elle n'est toutefois pas le seul.

« Deliverable »

Chaque programme national de création d'emplois reposera sur un ensemble de mesures qui seront liées entre elles et se renforceront mutuellement, et qui auront pour but de réduire la pauvreté par la création de nouveaux emplois. Ces programmes offriront donc un cadre conceptuel spécifique à chaque pays, ainsi qu'une liste (ci-dessous) des éléments destinés à soutenir les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté par la promotion d'une croissance axée sur l'emploi :

1. Infrastructure à forte intensité d'emplois;
2. Développement des compétences et formation professionnelle (pour les jeunes en particulier);
3. Promotion du travail indépendant par le soutien aux nouvelles entreprises (et aux femmes entrepreneurs en particulier);
4. Emploi coopératif;
5. Accès aux services financiers;
6. Systèmes d'information relatifs au marché du travail.

Chaque PMA choisira dans cette liste les éléments qu'il lui faut, et qui seront adaptés aux spécificités locales. Le programme sera intégré au processus PRSP dans chaque pays, la création d'emplois étant considérée comme un élément crucial de la stratégie pour la réduction de la pauvreté.

Le cadre conceptuel

Le cadre conceptuel des programmes est une stratégie basée sur l'investissement, proposée comme alternative aux mesures de stabilisation appliquées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel dans la plupart des PMA. Cette nouvelle approche prône une réorientation des mesures macroéconomiques axée sur le renforcement de la croissance, ainsi que sur l'attention portée à la population pauvre. Elle encourage un investissement accru dans le capital physique, humain et naturel, et un investissement ciblé dans l'activité économique, car elle soutient que c'est une méthode à toute épreuve pour faire progresser l'emploi et réduire la pauvreté.

Cette stratégie mise sur une triple approche en matière de création d'emplois:

- (1) encourager l'investissement et améliorer son affectation pour stimuler la croissance;
- (2) revoir le profil des investissements pour renforcer l'emploi et réduire la pauvreté;
- (3) vérifier que les montants dépensés bénéficient aux plus nécessiteux.

Ces trois éléments de la stratégie basée sur l'investissement stimuleront l'emploi et réduiront la pauvreté: (a) en concentrant les investissements publics sur des projets à forte intensité de main-d'œuvre axés sur la population pauvre et situés dans des zones pauvres; et (b) en renforçant les compétences techniques de la population pauvre grâce à la formation professionnelle et au développement des compétences, (c) en encourageant le travail (indépendant) par le soutien aux coopératives, aux petites et aux micro-entreprises, pour les jeunes et les pauvres en particulier, (d) en facilitant l'accès de la population pauvre aux services financiers, et (e) en perfectionnant les systèmes d'information relatifs au marché du travail.

1. Infrastructure à forte intensité d'emplois

Cet élément renforcera les possibilités de travail dans les PMA grâce à une réorientation des principaux programmes publics d'investissement (fonds de placement social, AGETIP, projets de transport rural, fonds pour l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles, etc.) et à l'intégration, dans le processus PRSP, des besoins en matière de travail et revenu des groupes les plus défavorisés de la population. Pour atteindre cet objectif, il faudra:

- procéder à une réorientation stratégique basée sur le renforcement des capacités institutionnelles;

-
- promouvoir les investissements structurels basés sur la communauté;
 - promouvoir l'emploi durable en soutenant les entreprises engagées dans des projets à forte intensité d'emplois.

2. Développement des compétences et formation professionnelle

Cet élément renforcera, dans les PMA, les possibilités d'éducation et de formation au monde de l'entreprise; ainsi, l'activité commerciale des jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, pourra un jour générer des emplois et, partant, contribuer au développement économique du pays. Cet élément repose sur deux composantes, soit deux activités complémentaires liées au thème dominant qu'est le développement des ressources humaines pour l'éducation et la formation au domaine de l'entreprise :

- Développement, dans les PMA concernés, des capacités structurelles d'éducation et de formation au domaine de l'entreprise, par le biais d'un forum régional
- Développement des capacités pratiques (organismes de formation)

Grâce à la mise en application des mesures précitées, les organismes nationaux de formation existants devraient bientôt être à même d'offrir, dans le cadre de leurs activités régulières, une formation aux jeunes hommes et femmes intéressés par l'entreprise.

3. La promotion du travail indépendant par le soutien aux nouvelles entreprises (et aux femmes entrepreneurs en particulier)

Cet élément permettrait de conduire à une amélioration de la position économique des femmes entrepreneurs en facilitant leur accès à des services de soutien efficaces et en améliorant leurs débouchés économiques, c'est-à-dire le potentiel de viabilité et de croissance de leurs entreprises. Le but est, dans les PMA concernés, d'accroître le revenu et réduire la pauvreté des ménages qui comptent une femme propriétaire de micro-entreprise.

Il s'agirait de tirer parti de l'expérience conjuguée du BIT et du Centre international de formation pour le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes (*International Training Centre in Women's Entrepreneurship Development*). Le BIT pousserait plus loin sa collaboration dans le domaine avec d'autres organisations clés comme la CNUCED et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Un programme complet de développement des capacités destiné aux femmes entrepreneurs serait élaboré et mis en œuvre pour chaque pays : il porterait notamment sur la formation des formateurs, sur l'adaptation du matériel de formation existant et sur la promotion des réseaux de développement de l'entrepreneuriat chez les femmes (WED).

4. Emploi coopératif

Cet élément cherche à exploiter, dans le cadre de la création d'emplois, le potentiel spécifique des coopératives et autres types d'entreprises similaires, comme les coopératives de sous-traitance, les entreprises appartenant aux salariés et les réseaux coopératifs de micro-entreprises. Il a pour but de créer de nouveaux emplois et de consolider les possibilités existantes de travail indépendant en fournissant un soutien organisationnel aux chômeurs. Il permettrait la mise sur pied, dans chaque PMA, d'une structure complète de services pour les coopératives naissantes et existantes qui offrirait notamment des conseils stratégiques et, le cas échéant, aiderait à revoir les lois sur les coopératives; elle permettrait l'accès des coopératives aux sources de financement (voir point 5), assurerait la création et la prestation de services spécialisés dans le développement des entreprises, offrirait des formations à différents niveaux et soutiendrait l'intégration horizontale et verticale des sociétés coopératives au niveau sectoriel et au niveau national.

Pour atteindre les objectifs fixés, l'action devra porter sur plusieurs niveaux, c'est-à-dire qu'il faudra appliquer des mesures à large spectre (politique et législation), des mesures plus restreintes (structures et services de soutien) et des mesures ciblées (soutien direct aux initiatives pilotes).

5. Accès aux services financiers

La micro-finance profite aux pauvres de manière directe, tangible, importante, immédiate. Elle donne accès à des services financiers indispensables : crédit, épargne, assurance, etc. La micro-finance ouvre des possibilités à la population pauvre, elle renforce sa sécurité et lui donne un sentiment de dignité. Le but est ici d'arriver à mettre en place des mécanismes permettant de transformer l'allègement de la dette en réduction de la pauvreté, en favorisant l'accès à la micro-finance pour les pauvres.

Voici une liste générale des résultats attendus dans chacun des PMA impliqués:

- formulation et adoption de plans d'action pour un meilleur cadre institutionnel et pratique;
- renforcement du soutien aux institutions de la micro-finance et à leurs clients, et amélioration des résultats financiers;
- création de banques de données et de mécanismes de surveillance pour la micro-finance;
- élaboration et application de méthodologies destinées à cibler la population pauvre et évaluer l'impact des mesures adoptées;
- utilisation d'outils capables de déterminer la capacité des pauvres à absorber la/une dette;
- analyse de la capacité des fonds sociaux à cibler les pauvres et à réellement les aider;
- établissement du potentiel de croissance de la micro-finance;
- mise sur pied d'une véritable politique de la micro-finance;
- instauration de liens avec les banques.

6. Systèmes d'information relatifs au marché du travail

Cet élément a pour but l'élaboration, dans chaque PMA impliqué, d'un système performant, fiable et actuel destiné à surveiller et évaluer l'impact des mesures et stratégies relatives à l'emploi sur les niveaux de pauvreté, ainsi que leur effet sur la réduction de la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, des données fiables et actuelles sur l'emploi et sur la pauvreté seront collectées régulièrement. Le système permettra aux pays concernés de:

- Cibler les mesures avec précision, afin de garantir une utilisation efficace des ressources disponibles;
- Surveiller l'incidence de la pauvreté sur différents groupes de population et dans différentes régions administratives;
- Mieux définir certaines mesures spécifiques relatives au marché du travail.

Cet élément a pour but de renforcer la capacité des autorités publiques et des partenaires sociaux à réunir, traiter, analyser et distribuer les informations relatives au marché du travail, qui serviront de base pour élaborer une politique dans ce domaine. L'accent sera placé sur le développement des capacités des services statistiques et autres services concernés.

Développement économique local et développement du commerce international dans les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP)

Lieu:	PALOP (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe)
Agence d'exécution:	Bureau international du Travail (BIT) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Sommaire:	<p>Proposition commune du BIT et de la CNUCED visant à contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement économique dans les PALOP grâce aux deux éléments suivants:</p> <p>A. Développement économique local, en partant de la base et en essayant d'inciter les responsables locaux à participer au processus de développement en utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none">• les ressources locales (PME, esprit d'entreprise, savoir-faire local, etc.)• dialogue social et recherche de consensus• partenariat avec les secteurs public et privé• mise en place de réseaux et développement institutionnel <p>B. TRAINFORTRADE : développer les ressources humaines nécessaires pour permettre aux PALOP de renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux en tirant profit de leur avantage à ce niveau, et œuvrer avec efficacité pour un développement durable. L'enseignement à distance sera intégré au programme TRAINFORTRADE chaque fois que cela sera possible.</p>
Budget :	US\$ 3 320 000 pour l'ensemble des PALOP

Justification

Les PALOP sont les cinq pays africains de langue officielle portugaise. Ces pays – Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique et Sao Tomé-et-Principe – appartiennent au groupe des Pays les Moins Avancés (PMA).

En raison de graves problèmes politiques, économiques et sociaux, le développement économique des PALOP et leur participation au commerce international sont limités. En dépit de leur relative pauvreté, ces pays présentent des perspectives intéressantes pour le développement et le commerce international, et les organisations internationales fournissent des efforts considérables pour encourager leur intégration. Or, pour être menée à bien, cette intégration exige des ressources humaines qualifiées.

D'une manière générale, dans ces pays, les décideurs, entreprises et associations reconnaissent tous que le manque de ressources humaines qualifiées et compétentes débouche sur la combinaison suivante:

-
- culture commerciale insuffisante;
 - formation insuffisante des ressources humaines;
 - manque d'informations sur les marchés internationaux et les règles du commerce international.

Le fait que, dans les PALOP, la grande majorité des administrateurs, décideurs et travailleurs ne disposent pas des compétences suffisantes, a pour conséquence qu'il est difficile pour les entreprises de jouer un rôle important au sein de l'économie nationale. C'est d'ailleurs là une question cruciale pour l'intégration des PALOP. Une plus grande maîtrise des éléments susmentionnés constituerait un avantage non négligeable pour ces économies, en leur permettant de renforcer leur compétitivité sur le plan international et de favoriser un développement durable.

Le BIT et la CNUCED proposent un programme à deux volets pour faire face à cette situation, chaque organisation mettant à la disposition des PALOP son expérience dans les domaines suivants :

Développement économique local, en partant de la base et en essayant de pousser les responsables locaux à participer au processus de développement en utilisant:

- les ressources locales (PME, esprit d'entreprise, savoir-faire local, etc.)
- dialogue social et recherche de consensus
- partenariat avec les secteurs public et privé
- mise en place de réseaux et développement institutionnel

Le programme LED sert de cadre à une stratégie de croissance endogène sur un territoire bien défini. Il permettra aux responsables locaux de lancer, concevoir et appliquer une vaste gamme de mesures socio-économiques, et de les adapter aux spécificités locales. Dans ce contexte, la CNUCED se consacrera en particulier au besoin de renforcement des capacités et à la formation, par l'intermédiaire de son programme **TRAINFORTRADE** .

TRAINFORTRADE développera les ressources humaines nécessaires pour permettre aux PALOP d'accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux en tirant profit des possibilités qu'offre le commerce international, et de favoriser de manière efficace la progression d'un développement durable.

Volet A : Développement économique local

Le processus de reconstruction et réconciliation en cours dans plusieurs PALOP est un processus complexe, qui devrait être abordé au moyen d'un ensemble très complet d'initiatives sociales, politiques et économiques pour le développement. L'approche LED (Développement économique local), utilisée avec succès en Amérique centrale, dans les Balkans et dans de nombreuses autres parties du monde répond à cette définition et présente les éléments suivants:

- **Développement institutionnel:** Les PALOP ne disposent pas d'institutions capables d'initier, coordonner et soutenir des activités économiques et sociales. L'instauration d'agences LEDA² pour le développement de l'économie locale peut combler ce vide institutionnel, comme le prouve notamment le cas du Mozambique ;
- **Dialogue social:** Il ne peut y avoir de croissance économique sans stabilité sociale et politique. Le fait de regrouper les personnalités locales autour d'une table pour un forum LEDA aide à rétablir et encourager les activités et les réseaux sociaux. Le dialogue social est la base de toute tentative de développement ;
- **Stabilité politique:** Il est impératif, si l'on veut obtenir une croissance durable, que les décideurs locaux soient engagés dans le processus de développement de leur

² LEDA : Assistance au développement économique local

communauté. L'interaction permanente entre tous les acteurs impliqués et le recours à des mécanismes basés sur la participation font reculer le risque de conflit et naître une cohésion sociale et politique ;

- **Croissance économique:** La mise sur pied, par tous les décideurs locaux, d'une stratégie pour le développement économique local est une manière efficace d'arriver à une croissance économique durable. La stratégie en question servira de cadre au développement général de la communauté:
 - en aidant les entrepreneurs locaux à lancer une société ou à en améliorer le fonctionnement;
 - en encourageant l'esprit d'entreprise individuel et les initiatives locales;
 - en promouvant la coopération et la synergie entre entreprises, y compris la formation de coopératives et autres types similaires d'entreprises basées sur le groupe;
 - en facilitant l'accès aux formations qui répondent à un besoin au niveau local;
 - en établissant des réseaux avec les acteurs nationaux et internationaux actifs dans le domaine du développement économique local.

- **Médiation financière :** Les agences LEDA proposeront des mécanismes de crédit pour faciliter l'accès au crédit des entrepreneurs locaux. Elles œuvrent de surcroît pour une meilleure allocation des ressources dans la communauté, en instaurant des liens entre les initiatives et acteurs locaux et nationaux et les partenaires internationaux.

Stratégie

Le projet prévoit d'appliquer, dans chacun des cinq pays concernés, un train de mesures qui conduira à terme à la création d'emplois décents au niveau local, grâce à la création et au renforcement d'agences pour le développement économique local:

1. Cette première étape du processus LED consisterait à réunir et analyser des données relatives à la dimension sociale, économique et juridique du pays. Cette approche permettrait de mieux comprendre les problèmes socio-économiques locaux, et de générer les données de base nécessaires afin de mesurer les progrès de la stratégie LED. Ce diagnostic national comporterait notamment un « indicateur institutionnel », c'est-à-dire une liste des principaux acteurs communautaires socio-économiques des secteurs privé et public.
2. Les acteurs locaux (gouvernement local, chambres de commerce, organisations professionnelles, ONG, organisations féminines, etc.) répertoriés par cet « indicateur institutionnel » seraient ensuite réunis pour débattre d'une stratégie commune de développement territorial. Le processus de sensibilisation inclurait des présentations, des séances politiques de consultation et de discussion entre tous les principaux décideurs locaux concernés par le processus de développement.
3. Le dialogue social initié pendant la période de sensibilisation devrait déboucher sur la création d'un forum local, institutionnalisé sous forme d'agence LEDA pour le développement économique local. Le forum LEDA, considéré comme la manifestation du partenariat local entre secteurs public et privé, aurait la responsabilité de concevoir et mettre en œuvre toutes les subséquentes activités de développement.
4. L'étape suivante serait la mise sur pied d'une assistance au développement économique local (LEDA). Il s'agirait de faire un usage efficace des connaissances et compétences des décideurs locaux et de développer ainsi une vision économique commune pour la communauté, qui servirait de base à des objectifs concrets et à un plan d'action.
5. Les tâches de cette LEDA consisteront à élaborer et appliquer la Stratégie pour le développement économique local. Cette stratégie reposera sur les éléments suivants :

Objectifs et plan d'action

1. Promotion et soutien des entreprises locales (PME):
 - Création de bases de données sur les marchés, les foires, les questions juridiques, les brevets, etc.;
 - Etudes de marché très ciblées et activités de promotion des exportations ;
 - Informations sur les nouvelles technologies, et assistance pour leur utilisation.
2. Formation:
 - Stimulation de l'esprit d'entreprise avec le programme SIYB (Démarez et Dynamisez Votre Entreprise);
 - Cours de gestion;
 - Formation pour les institutions et organisations.
3. Finance:
 - Informations sur les sources de financement disponibles;
 - Instauration de mécanismes financiers pour les micro-entreprises, les petites et les moyennes entreprises;
 - Assistance aux entrepreneurs dans l'élaboration des plans d'exploitation nécessaires à l'obtention d'un crédit.
4. Evaluation stratégique relative à l'environnement:
 - Consultation avec des groupes écologiques pendant le processus de développement économique;
 - Etude de solutions alternatives aux solutions conventionnelles pour le développement des infrastructures;
 - Utilisation du potentiel de l'environnement comme instrument de développement économique.
5. Planification et investissements à forte intensité d'emplois:
 - Elaboration et mise en œuvre de projets liés à l'infrastructure locale;
 - Conception et application d'une stratégie de planification locale.
6. Mise en place de réseaux:
 - Coordination des actuelles et futures initiatives LED sur le territoire;
 - Défense des intérêts locaux auprès de partenaires nationaux et internationaux;
 - Renforcement de l'efficacité de l'allocation des ressources sur le territoire.

Résultats attendus:

Le projet LED devrait déboucher sur les résultats suivants:

Développement économique:

- Apparition de nouvelles entreprises au niveau local;
- Croissance accélérée des entreprises existantes;
- Création d'emplois.

Développement politique:

- Renforcement de la participation politique au niveau local;
- Diminution des désaccords politiques;
- Apparition d'une stratégie commune de développement issue de la coopération locale.

Développement social:

- Amélioration du dialogue social;
- Diminution des conflits sociaux;
- Amélioration des services sociaux grâce à des initiatives commerciales et communautaires.

Développement institutionnel:

- Création d'un forum local pour le développement économique (Forum LEDA);
- Efficacité accrue des institutions locales grâce à la fonction de coordination du Forum LEDA;
- Augmentation des échanges entre le Forum LEDA et les acteurs nationaux et/ou internationaux.

Volet B : TRAINFORTRADE

Des programmes de développement des capacités dans le domaine de la formation au commerce international sont actuellement appliqués dans le cadre du programme **TRAINFORTRADE** de la CNUCED. Cette dernière accorde une priorité particulière au groupe des Pays les Moins Avancés, auquel appartiennent les PALOP. En dépit de leur relative pauvreté, ces pays présentent des perspectives intéressantes pour le développement et le commerce international, et les organisations internationales fournissent des efforts considérables pour encourager leur intégration. Or, pour être menée à bien, cette intégration exige des ressources humaines qualifiées.

Concernant le respect des conventions internationales, attendu que les décideurs nationaux et les autorités du secteur privé ne connaissent pas particulièrement bien le règlement de l'OMC, il est essentiel que tous les acteurs concernés par l'application pratique des accords multilatéraux bénéficient d'une formation.

Une plus grande maîtrise de ces différents éléments constituerait un avantage non négligeable pour l'économie des PALOP, en leur permettant de renforcer leur compétitivité sur le plan international et de favoriser un développement durable.

Il faudrait développer pour ces pays des programmes particuliers de formation en langue portugaise, dont le contenu serait dûment adapté à leurs besoins spécifiques, et il faudrait renforcer les institutions en place et la coopération régionale. Il serait ainsi possible de contribuer efficacement à l'objectif général de développement des capacités dans les PALOP grâce à une approche concertée entre le BIT et la CNUCED.

En réponse aux requêtes des autorités nationales des PALOP, ce programme d'assistance technique est axé sur le développement des capacités de formation dans le domaine du commerce international, et contribue donc à un développement durable. Afin que ce projet de soutien puisse devenir opérationnel, il faut élaborer des mesures d'action complémentaires permettant d'atteindre les objectifs recherchés de renforcement des capacités dans les PALOP.

Stratégie

L'objectif fondamental du projet est d'optimiser les conditions propices à un développement durable des PALOP, grâce au développement des capacités dans le domaine de la formation au commerce international. Il faut donc:

- renforcer la sensibilité nationale aux questions relatives au commerce international et aux liens que ce dernier entretient avec le développement durable;
- faciliter l'introduction des réformes nécessaires dans le domaine du commerce international en offrant une meilleure formation à ses opérateurs;
- soutenir l'instauration d'une coopération plus soutenue entre les PALOP;
- réunir les formateurs des organismes de formation spécialisés et les professionnels et responsables gouvernementaux chargés du commerce international au niveau national/régional;
- développer, adapter et mettre à jour du matériel de formation de qualité, didactique et en langue portugaise, qui réponde aux besoins spécifiques identifiés par les acteurs économiques du commerce international;
- organiser des séminaires nationaux et régionaux pour la formation des formateurs;

- créer une infrastructure de formation capable de garantir le suivi et la continuité du projet au-delà de sa phase pilote, et capable de garantir la constante pertinence des sujets traités vis-à-vis des pays concernés;
- donner accès à un réseau d'informations sur la formation dans le domaine du commerce international et autres thèmes apparentés, afin d'aider les opérateurs du secteur des exportations et les responsables nationaux à prendre des décisions, par le biais de l'enseignement à distance.

Dans tous les pays de langue portugaise (Brésil et Portugal compris), des experts collaboreront dans les limites de leurs capacités à la mise en œuvre de ce projet. Des efforts seront faits pour coordonner et échanger les ressources en matière de formation (humaines et matérielles) entre les différents PALOP concernés, ce qui garantira la continuité des résultats obtenus dans le cadre du projet et soutiendra les économies d'échelle qu'il autorise.

Les bénéficiaires visés seront le gouvernement, les administrateurs nationaux et les décideurs, ainsi que les entreprises actives dans le domaine du commerce international:

- instances gouvernementales (Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; Ministère de l'Environnement);
- directeurs d'entreprise actifs dans le domaine du commerce international;
- associations d'entreprises actives dans le domaine du commerce international;
- organismes publics et privés de formation;
- organisations non gouvernementales (ONG) travaillant sur des thèmes liés à ce projet.

Objectifs et plan d'action

L'objectif général de ce volet est de renforcer les infrastructures liées au commerce et aux services dans les PALOP, grâce au renforcement des capacités dans le domaine de la formation au commerce international ; en d'autres termes, il s'agit de développer les structures, outils et ressources humaines liés à la formation qui permettront d'arriver à une plus grande maîtrise des échanges commerciaux internationaux et, partant, à de meilleurs résultats économiques et à une plus grande reconnaissance pour les PALOP.

1. Développement des capacités de formation dans le domaine du commerce international
 - sélection des futurs formateurs et coordinateurs parmi les administrateurs nationaux concernés;
 - adaptation du matériel didactique aux conditions locales dans chaque PALOP, en recourant à l'enseignement à distance dès que possible, et en traduisant les cours en portugais;
 - tenue de trois séminaires de « formation des formateurs »;
 - tenue des cours au niveau national et, pour certains séminaires stratégiques et/ou de formation des formateurs, au niveau régional ou infra-régional.
2. Suivi des mesures développées pendant les activités de formation, afin de contribuer à la mise en œuvre de mécanismes pratiques pour l'amélioration du commerce international
 - études comparatives des avantages présentés par les produits des PALOP, de leurs débouchés commerciaux et des critères internationaux auxquels ils doivent répondre;
 - réseau régional basé sur des accords de coopération regroupant les organismes de formation existants et d'autres organismes professionnels;
 - réseau d'enseignement à distance fondé sur une base de données contenant des informations en portugais régulièrement mises à jour, accessible par le biais d'Internet ou d'autres outils d'enseignement à distance;
 - évaluation de l'efficacité de la formation avant, pendant et à la fin de la formation, et évaluation de son impact 3 mois après la mise en application des recommandations arrêtées pendant la formation;
 - comités composés de représentants du gouvernement, du secteur privé et des ONG qui définiront les mesures à entreprendre, les responsabilités de chaque opérateur/décideur, ainsi que les résultats à espérer.

-
3. Développement de la coopération régionale entre PALOP
- comité directeur régional chargé d'examiner l'applicabilité de la structure régionale de contrôle, de vérifier et certifier que cette dernière se conformera aux normes et garantira l'accès des produits d'exportation des PALOP aux marchés internationaux;
 - séminaires régionaux destinés avant tout à la formation des formateurs, et basés dans la mesure du possible sur le réseau d'enseignement à distance.

Résultats attendus

- élaboration pour les PALOP d'un plan de développement des capacités dans le domaine du commerce international, tant au niveau régional qu'au niveau national;
- constitution d'un groupe de formateurs dans chaque pays;
- trois cours au moins disponibles en langue portugaise, adaptés aux conditions locales et à l'enseignement à distance;
- une équipe de 15 à 30 instructeurs/tuteurs (tirés principalement des séminaires de formation des formateurs);
- quatre à cinq sessions annuelles des séminaires (Certificat de Port Management pour cadres moyens, Analyse des effets et de l'impact du commerce international avec un modèle global, Commerce, Environnement et développement, Lois et politiques de la concurrence, etc.) pour quelque 100 participants par année;
- un guide destiné aux organismes d'exportation contenant des informations détaillées sur les produits d'exportation et les résultats des différentes études;
- les PALOP feront partie du réseau TRAINFORTRADE, qui apportera une structure de soutien pour l'échange d'informations, le partage des connaissances et l'offre de cours;
- publication de rapports et bulletins, et création d'un site Internet en langue portugaise contenant du matériel didactique et des informations pratiques constamment mises à jour;
- rapports sur l'impact de la formation et les conclusions de toutes les évaluations;
- un Comité national par thème/séminaire, chargé de préparer un programme/calendrier de travail et d'assurer la mise en application et le suivi des recommandations adoptées;
- le comité directeur régional se réunira au moins une fois par année;
- deux séminaires régionaux de formation des formateurs pour 15 futurs formateurs issus de tous les pays concernés.

Contribution des différents partenaires

BIT

Le BIT apportera son aide aux responsables locaux dans l'élaboration et la mise en application d'une Stratégie pour le développement économique local en leur fournissant soutien technique et conseils. Le BIT a acquis au fil des ans une expérience considérable en matière de développement économique local (LED):

- Expériences LED en cours au Mozambique et ailleurs: Deux structures LEDA sont déjà opérationnelles dans les provinces de Sofala et Manica (Mozambique), une autre est en cours d'instauration dans la province de Maputo (Mozambique), et une autre en Angola ;
- Savoir-faire confirmé: l'équipe LED du BIT peut compter sur la coopération de plusieurs autres unités du Bureau spécialisées dans des domaines variés tels soutien aux PME, financement social, formation professionnelle, développement coopératif, crise et reconstruction, genres, évaluation de projets, etc. Une task force à l'échelle du Bureau a été créée, afin de regrouper ces unités dans l'intérêt du développement économique local;

- Ressources et réseaux internationaux en place – quelques exemples :
 - DELNET : Programme d'enseignement à distance en espagnol et en portugais. Ce programme sera étendu aux structures LEDA du Mozambique et de l'Angola, l'objectif à long terme étant d'étendre le réseau aux autres PALOP (Guinée-Bissau, Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe), ainsi qu'aux pays d'Afrique francophone ;
 - ILS-LEDA : Réseau international d'assistance au développement économique local (pays en développement), dont le but est de faciliter l'accès à la technologie et au commerce;
 - EURADA : Ce réseau européen d'assistance au développement économique local offrira ses services aux pays les moins avancés afin d'arriver à une coopération Nord-Sud dans le domaine du développement économique local.

CNUCED

LA CNUCED sera chargée de la formation pour le développement des capacités dans le domaine du commerce international et dans les domaines liés au commerce ; elle sera également chargée de fournir un soutien logistique (diffusion de l'information, documentation, conseils, etc.), avec l'aide de l'équipe pivot du programme TRAINFORTRADE et du personnel spécialisé.

Voici une liste des activités menées dans les PALOP par le programme TRAINFORTRADE de la CNUCED dans le but de développer leurs capacités en matière de formation:

- séminaire de formation des formateurs pour un « Port Certificate », organisé à Lisbonne en 1999 pour de potentiels formateurs issus de tous les pays de langue portugaise;
- traduction en portugais du matériel didactique lié au « Port Certificate », en vertu de l'accord de coopération passé entre la CNUCED et l'Université d'Aberta (Lisbonne, Portugal);
- évaluation des besoins de formation au commerce international du Mozambique et du Cap-Vert. Deux missions d'évaluation seront également entreprises en Angola et à Sao Tomé-et-Principe au cours du premier semestre 2001;
- réunion avec les pays de langue portugaise, dans le cadre de la Réunion d'experts du 15 décembre 2000 sur le Développement des ressources humaines (Genève, CNUCED);
- coopération avec les pays CPLP (Communauté des Pays de Langue Portugaise) dans le cadre du Séminaire de Lisbonne de 1999 pour la Formation des formateurs et de la réunion de la CNUCED du 15 décembre 2000.

Budget

Pour un programme régional couvrant tous les PALOP, il faudrait réunir les ressources extérieures suivantes :

Volet A : Développement économique local		Volet B : TrainForTrade	
Diagnostic national et sensibilisation	150 000	Experts et consultants	700 000
Mise sur pied des structures LEDA	800 000	Formation	400 000
Etablissement de fonds de garantie	400 000	Missions et déplacements	200 000
Consultants régionaux	350 000	Sous-traitance / Traductions	200 000
		Matériel	70 000
		Frais généraux et divers	50 000
Total (US\$)	1 700 000	Total (US\$)	1 620 000